04 février 2019

Écologie

par Dominique Lang, Religieux assomptionniste, journaliste au Pèlerin. Il anime le blog Églises et Écologies.

Écologie Error: image not found or type unknown

Sans être pionnière en la matière, la doctrine sociale de l'Église catholique a progressivement donné toute sa place à la thématique écologique. Un événement ecclésial majeur de ces dernières décennies.

Le souci écologique de la planète a mis du temps à s'imposer dans la doctrine sociale de l'Église. Non pas que la voie chrétienne n'ait pas pensé de longue date la nécessité d'un rapport apaisé avec la terre. Mais celui-ci est resté longtemps conditionné par le souci primordial de la dignité humaine et du développement juste des sociétés. Ce n'est qu'assez récemment, au final, que les textes officiels des Églises ont pleinement assumé le lien entre justice, paix et « intégrité de la Création ». Du côté catholique, la publication de l'encyclique *Laudato si'*, en juin 2015, par le pape François, constitue à la fois un aboutissement et un nouvel élan en libérant les potentialités pastorales d'une écologie intégrale.

Un mot nouveau et une dynamique nouvelle

Le mot « écologie » n'est pas un mot biblique. Il n'est pas né non plus dans la sphère de la pensée judéo-chrétienne. Ce néologisme grec est le fruit de la réflexion de scientifiques de la fin du XIXème siècle qui pressentaient que, pour comprendre le fonctionnement d'un organisme vivant, il fallait percevoir l'ensemble des relations (énergies, nutriments, déchets, interactions etc.) qui permettait d'exister dans un lieu. Cette nouvelle science des conditions d'habitation d'un organisme dans un lieu donné (gr. *oïkos*) s'est dotée de son propre vocabulaire pour en rendre compte au moment même où les sociétés occidentales vivaient de profondes mutations sociales liées à la transformation des outils de production. Voilà que l'économie (*oiko-nomos*) et l'écologie (*oiko-logos*) se sont développées ensemble, parfois par opposition et parfois aussi par stimulation réciproque.

On l'aura compris, rien de très spirituel dans cette première étape. Il est troublant pourtant de constater que c'est aussi au début du XXème siècle que ce nouveau champ lexical revient par une autre porte dans la sphère théologique. En effet, la dureté des conflits sociaux et internationaux au fil de ces années a aussi fait naître un besoin nouveau, au sein des communautés chrétiennes, celui de rentrer à la « maison commune ». Ou au moins d'en prendre le chemin. Or, ce mouvement

œcuménique (*oiko-mene*) est un des mouvements les plus étonnants de l'histoire contemporaine du christianisme, renversant les uns après les autres les murs d'incompréhension qui s'étaient élevés entre confessions chrétiennes au long des siècles passés. Ce mouvement œcuménique, qui nécessite de déployer un art consommé du dialogue, est aussi devenu une chambre d'écho d'autres élans au sein des sociétés actuelles, dont celui de la prise de conscience écologique émergeante au cours de la guerre froide et des « trente glorieuses ».

Pour autant, il serait faux de penser que le christianisme, dans sa longue histoire et sa riche diversité d'intuitions spirituelles, n'avait jamais tenté auparavant d'élaborer un discours théologique et des pratiques pastorales témoignant de sa foi en la bienveillance de la Création. Bien des chrétiens et des institutions ont tenté d'en être de bons gardiens, avec l'ambition même d'en déployer toutes les potentialités vitales encore secrètement contenues. Entre nomades et sédentaires, cultivateurs et marchands, le rapport à la nature a longtemps été complexe. Il fallait la persévérance mystique de quelques ermites reclus dans les parties les plus reculées de nos contrées, la curiosité spirituelle de quelques moniales passionnées d'herboristerie et de savoirs anciens dans les monastères ou la folie révolutionnaire d'un François d'Assise pour que demeure quand même cette veine spirituelle chrétienne d'une attention passionnée pour les choses de la terre.

Une éclipse et des révolutions : l'émergence de la question écologique dans la doctrine sociale de l'Église

Cependant si, au fil des siècles suivants, la foi au Dieu créateur était toujours affirmée par les croyants, la responsabilité éthique qu'elle impliquait vis-à-vis des biens communs naturels offerts par la Création risquait souvent d'être réduite à une forme d'utilitarisme peu regardant de l'avenir. Au point que, après la deuxième guerre mondiale, la théologie de la Création elle-même a perdu sa pertinence, vivant une cruelle éclipse intellectuelle au sein de la doctrine catholique contemporaine. Réduite pour une grande part à sa dimension apologétique, elle avait perdu toute capacité à dialoguer avec les découvertes de la physique ou de la biologie de l'évolution qui révolutionnaient alors notre compréhension même du monde et de la nature[1].

L'émergence de la question écologique à partir de la valorisation du monde rural

Mais la réflexion théologique chrétienne ne saurait rester figée. Elle évolue nécessairement, notamment en retrouvant des intuitions trop facilement tenues en retrait. Que faire, par exemple, des références terriennes de nombreuses paraboles du Christ dans l'Évangile ? Peut être l'ébauche d'une forme d'écologie spirituelle, fondée souvent sur une vision un peu idéalisée du monde rural traditionnel. « En

contact permanent avec la nature, telle que Dieu l'a créée et la gouverne, le travailleur des champs sait par expérience quotidienne que la vie humaine est entre les mains de son Auteur. Si dur que soit ce travail, l'homme s'y trouve encore maître de son monde par l'activité au milieu de la communauté[2] ». En s'exprimant ainsi en 1951, Pie XII entrevoyait déjà les évolutions rapides en cours au sein de l'agriculture occidentale d'après-guerre et qui menaçaient cet équilibre [3]. Mais les inquiétudes du lyrique pape italien n'ont pas empêché la fascination pour le progrès économique et technique de dominer l'essentiel de l'accompagnement pastoral de cette époque.

Un nouveau terrain de sensibilisation : la question du développement international

Parallèlement, l'émergence des grands organismes onusiens et de la communauté des nations modernes a offert au Saint-Siège une tribune nouvelle, tout en le confrontant plus directement à de nouvelles thématiques sociétales. Les discours de Paul VI à la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), au début des années 1970, soulignaient, par exemple, le lien toujours plus net entre crises alimentaires, modèles de développement économique et respect nécessaire de la terre. « Les biens et les fruits de ce monde ont été créés pour tous. Personne n'a le droit de se les réserver exclusivement, qu'il s'agisse de personnes ou de communautés, et tous, au contraire, ont le devoir grave de les mettre au service de tous[4] ». Ce thème sera présent aussi dans son importante encyclique sociale *Populorum progressio*, sur le développement des peuples (1967).

Il faut citer ici aussi Barbara Ward, une intellectuelle catholique aujourd'hui un peu oubliée mais qui fut une des premières avocates d'un développement plus durable (sustenable). Cette économiste fut déléguée du Saint-Siège dans diverses rencontres, dont celle de l'Assemblée œcuménique d'Upsala en 1968. Elle y analysait par exemple la raison pour laquelle les grandes réformes nécessaires pour plus de justice sociale ont du mal à aboutir : « C'est que nous ne considérons pas que les grandes obligations sociales qui ont réussi dans une large mesure à l'intérieur de nos nations débordent nos frontières. C'est aussi simple que cela[5] ». La remarque vaut toujours pour les urgents engagements écologiques à prendre aujourd'hui sur le plan international.

Les textes suivants de Paul VI vont manifester une prise en compte de plus en plus nette des questions écologiques, jusque dans leurs aspects les plus sombres. Tout en se félicitant encore des progrès permis par les techniques modernes, le pape s'interrogeait ainsi sur leur mise en œuvre, qui « à un rythme accéléré, ne va pas sans retentir dangereusement sur l'équilibre de notre milieu naturel. Et la détérioration progressive de ce qu'il est convenu d'appeler l'environnement risque, sous l'effet des retombées de la civilisation industrielle, de conduire à une véritable catastrophe écologique. Déjà nous voyons se vicier l'air que nous respirons, se dégrader l'eau que nous buvons, se polluer les rivières, les lacs, voire

les océans, jusqu'à faire craindre une véritable 'mort biologique' dans un avenir rapproché, si des mesures énergiques ne sont sans retard courageusement adoptées et sévèrement mises en œuvre[6] » L'appel est remarquable pour l'époque, même s'il resta longtemps lettre morte. Il faut noter que, dans la foulée de cet appel, le cardinal Villot soulignait, de son côté, la nécessité de faire évoluer le droit actuel pour prendre en compte ces urgences environnementales, en repartant du principe antique toujours valable du *primum non laedere* : d'abord, ne pas nuire[7] ! Une intuition qui anticipait le futur principe de précaution.

En 1971, pour le 80e anniversaire de l'encyclique *Rerum novarum*, Paul VI listait dans sa lettre apostolique *Octogesima adveniens* un ensemble de thématiques sociales nouvelles que l'Église devait désormais prendre en compte. L'environnement y figurait en bonne place. « Brusquement l'homme en prend conscience : par une exploitation inconsidérée de la nature, il risque de la détruire et d'être à son tour la victime de cette dégradation. Non seulement l'environnement matériel devient une menace permanente : pollutions et déchets, nouvelles maladies, pouvoir destructeur absolu ; mais c'est le cadre humain que l'homme ne maîtrise plus, créant ainsi pour demain un environnement qui pourra lui être intolérable. Problème social d'envergure qui regarde la famille humaine tout entière » (OA 21). Au cours de la conférence internationale de Stockholm, en 1972, Paul VI précisait qu'un tel défi était d'abord à relever d'un point de vue moral, car « pas plus que le problème démographique ne se résout en limitant indûment l'accès à la vie, le problème de l'environnement ne saurait être affronté avec les seules mesures d'ordre technique[8] ».

La possibilité de la guerre nucléaire fait resurgir la question écologique : « Qui veut la paix préserve la terre »

Enfin, un troisième espace de maturation de la prise de conscience écologique peut être repéré : celui de la contestation de la légitimité même de la guerre et de la dénonciation de la prolifération nucléaire, militaire et civile. Face aux mouvements pacifistes et anti-nucléaires, les représentants de l'Église catholique ont longtemps tergiversé[9] : désireux de faire confiance au bon sens de l'humanité en cette ère de progrès matériels sans précédent, ils reconnaissent aussi avoir de sérieuses questions éthiques face aux pouvoirs inouïs laissés entre les mains de quelques-uns grâce à des technologies d'une puissance sans précédent. D'ailleurs, s'exclamait déjà Pie XII, « la croyance erronée qui fait reposer le salut dans un progrès toujours croissant de la production sociale est une superstition (…) la plus dangereuse, car elle semble estimer impossibles les crises économiques, qui comportent toujours le risque d'un retour à la dictature[10] ».

Mais revenons encore un instant à la doctrine catholique de la paix. Après l'important texte *Pacem in terris* de Jean XXIII publié en 1963, la diffusion, à partir de 1967, d'un Message annuel à l'occasion de la Journée mondiale pour la Paix va permettre de déployer un corpus réflexif inédit. A cette époque, affirmer que le désir de paix était le moteur profond de l'Histoire, était, somme toute,

révolutionnaire au sein de l'enseignement traditionnel catholique. Au nom du sens de la justice divine, n'en arrivait-on pas encore à défendre la doctrine de la « guerre juste » ? Le souvenir terrible de la première guerre mondiale qui avait opposé des pays de culture chrétienne avait pourtant montré la limite de ce concept. Au moment où des peuples de pays du Sud accédaient à leur indépendance, au cours du puissant mouvement de décolonisation des années 1960, le désir de paix universelle reposant sur la déclaration universelle des droits de l'Homme ressemblait bien à un de ces signes des temps que scrutait désormais l'Église. Pourtant, pas d'irénisme dans cette invitation à travailler pour la paix : Paul VI a toujours dénoncé, au fil de ses interventions, les pacifistes qui prônent une forme d'inaction et de paresse, ne sachant plus dénoncer les violences, les injustices et les corruptions. La paix est au contraire, selon lui, une dynamique de vie et un processus de conversion des cœurs et des structures sociales, en refusant le cynisme des puissants et le sentiment d'impuissance du grand nombre.

Il faudra l'élection d'un pape engagé pour que cette lutte pour la paix rejoigne comme une évidence le souci écologique. Dans son Message pour la Paix de 1990 [11], quelques semaines après la chute du mur de Berlin, Jean-Paul II propose alors une des premières synthèses les plus explicites en ce sens. On peut se rappeler que, encore archevêque de Cracovie, le futur pape avait soutenu la mobilisation des religieux capucins de sa ville qui dénonçaient, au cours des grandes manifestations menées par le syndicat Solidarnosc, les conditions déplorables aussi bien sociales qu'environnementales des ouvriers de la ville et de leurs familles. Il n'est donc pas étonnant qu'un de ses premiers gestes comme pontife romain, en 1979, fut de se rendre à Assise, sur les pas du Poverello qu'il nommera ensuite patron universel des écologistes. Ses nombreux voyages à travers le monde lui permirent ensuite de se rendre compte de l'étendue et de l'accélération des pratiques destructrices de l'environnement[12]. Défense des forêts tropicales menacées, lutte contre la désertification et l'appauvrissement des sols, limitation des substances toxiques émises par les grandes industries et les mines, sauvegarde de l'eau et de l'air : autant de combats urgents qui sont explicitement cités dans ses homélies, tout au long de ses voyages, parce que l'humain « est plus l'intendant de la terre que le propriétaire discrétionnaire ».

Un œcuménisme de terrain

Il a déjà été souligné que le mouvement œcuménique a été précurseur dans la prise au sérieux de l'ampleur de la crise écologique en cours. A Bâle (Suisse), en 1989, un véritable virage environnementaliste s'est ainsi opéré dans les milieux œcuméniques européens quand, au traditionnel combat pour la justice et à la militance pour la paix, s'est trouvée désormais ajoutée la nécessaire défense de l'intégrité de la Création. Mais, le Conseil œcuménique des Églises avait déjà bien préparé le terrain : dès les années 1970, il avait par exemple contribué à l'élaboration du concept de « communautés durables ». Le COE est désormais présent à toutes les conférences de l'Organisation des Nations unies sur le climat,

œuvrant notamment à faire émerger le thème de la « justice climatique ». Ainsi, en 2009, il invitait toutes les Églises chrétiennes à faire sonner ensemble leurs cloches pour réveiller les consciences face aux défis environnementaux urgents. Particulièrement notable aussi est le parcours du patriarche orthodoxe grec Bartholoméos Ier, qui, reprenant les intuitions de son prédécesseur, devait lancer de nombreuses initiatives pour mobiliser les communautés chrétiennes en ce sens, dont la prière annuelle pour la Création, début septembre. En 2002, dans un appel retentissant partagé avec Jean-Paul II, il invitait chacun à une urgente conversion des modes de vie pour les refonder « sur une éthique écologique découlant de notre triple relation avec Dieu, avec nous-mêmes et avec la création[13] ».

Habiter dignement la maison : l'évolution de la question écologique de Benoît XVI au pape François

Du côté catholique, alors que les initiatives commencent à apparaître sur le terrain, les prises de position deviennent de plus en plus explicites. La visite du pape allemand Benoît XVI, en septembre 2011, au Bundestag en témoigne : alors que les Grünen (le parti des Verts allemands) avaient joué un coup politique en refusant de siéger ce jour-là en présence d'un pape trop intransigeant à leur goût, celui-ci avait tenu à rendre hommage à tous ces militants de la première heure qui avaient permis de percevoir l'urgence écologique contemporaine. « Des jeunes se sont rendu compte qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans nos relations à la nature ; (…) que la terre a en elle-même sa propre dignité et que nous devons suivre ses directives ». Rappelant qu'il n'interférait pas ici dans les affaires politiques, il poursuivait : « L'importance de l'écologie est désormais indiscutée. Nous devons écouter le langage de la nature et y répondre avec cohérence ». Et, dans son encyclique sociale *Caritas in veritate*, il offre une réflexion globale sur les emballements de la mondialisation en cours qui perturbent à la fois nos schémas de développement, nos modèles économiques, nos structures sociales, menaçant jusqu'aux fondamentaux matériels même de l'existence sur cette planète. Comme pour Paul VI, le défi à relever est, selon le pape allemand, d'abord d'ordre moral. Car il faudra bien trouver un moyen pour concilier les devoirs d'une écologie humaine défendant la dignité de chacun et ceux d'une écologie environnementale luttant pour la préservation même des conditions de vie et la défense de la Création confiée par Dieu. Ceci sans jamais séparer ces deux formes d'écologie profondément imbriquées.

D'une certaine manière, l'avènement du pape François fut un bon révélateur de cette passionnante prise de consciente émergeante. Mais il fallait sans doute un pape non-européen, né après-guerre et témoin des dures luttes menées par les Églises du continent sud-américain, pour que ce qui n'étaient souvent encore que des invitations pressantes à la prise de conscience de chacun, devienne désormais un projet pastoral à part entière pour les communautés chrétiennes. Dès le jour de

son intronisation, le pape jésuite évoquait la figure de saint Joseph, pour souligner la nécessité pour un chrétien d'être un bon gardien de son frère et de la « maison commune » qu'est notre terre. C'est en reprenant cette expression qu'il publie en juin 2015 un texte décisif, l'encyclique *Laudato si'*, quelques mois avant le sommet pour le climat de Paris. Ce texte a marqué les esprits dans l'Église et en dehors. Venant de la part d'un sud-américain qui, depuis lors a notamment demandé la convocation d'un synode sur l'Amazonie, le texte a eu une portée libératrice pour les chrétiens engagés de longue date dans cette cause écologique. Mais il a aussi eu pour effet de mettre en route beaucoup d'autres pour qui le mot « écologie » était jusque-là inaudible, car trop clivant ou trop politique à leur goût. Il est fort à parier que des générations *Laudato si'* sont en train de se lever un peu partout à travers le monde, prenant au sérieux sur un plan personnel l'appel à la conversion dans les modes de vie et dans l'engagement spirituel.

Certes, on continue de trouver dans les communautés chrétiennes les mêmes clivages concernant l'écologie que dans le reste de la société – entre déni, indifférence, peur de s'engager et militance active. Certes, la foi chrétienne, en soi, n'apporte pas une réponse immédiate à toutes les questions complexes du dérèglement climatique, des énergies fossiles, des biotechnologies, de la pollution etc. Mais la perspective anthropologique et eschatologique chrétienne pousse à ne plus rester sagement indifférent à ce qui se joue ici. Car « tout est lié » rappelle à neuf reprises le pape François dans son encyclique. Une vision holistique du réel qui est devenue une évidence mais qui oblige sans doute la théologie catholique à réinterroger la prédominance exacerbée d'un modèle trop anthropocentré.

L'écologie intégrale dont les contours se sont dessinés au fil des pontificats des trois derniers papes, sonne aussi comme un appel urgent à renouveler l'héritage lié à notre théologie de la Création. Celle-ci doit, par exemple, désormais, pouvoir penser et honorer l'ensemble des créatures de la « maison commune » pour permettre des formes nouvelles de cohabitation, plus respectueuses et plus fidèles à notre mission de bon gérant des grâces divines. La crise écologique aura au moins permis à chacun de reprendre la mesure de la « communauté de destin » qui est la nôtre et que les récits de la Création avaient pourtant déjà clairement affirmé. Ce destin commun n'étant pas simplement celui d'une incomplétude et d'une blessure originelle, mais aussi la promesse d'un salut universel offert par le Christ à toute la Création (Rm 8).

De quoi réorienter également l'engagement des chrétiens pour la promotion d'un développement humain intégral, comme le promeut désormais le nouveau dicastère créé par le pape François à l'occasion. Cette écologie chrétienne est un engagement pour résister aux cultures dominantes de « l'indifférence » et du « déchet » que le pape argentin dénonce avec insistance. L'engagement pastoral des chrétiens doit donc sortir de ses ornières : il faut repartir des périphéries blessées du monde, là où les plus pauvres, les peuples autochtones, les sans-terre et les sans-droits nous ramènent à une conception plus humble et plus juste de notre place ici-bas. L'engagement pour une écologie plus intégrale est encore, à

n’en pas douter, un des chantiers œcuméniques les plus prometteurs pour les années à venir. Et une profonde source de renouvellement de l’expression même de la vie spirituelle chrétienne.

La vieille controverse de l’historien américain Lynn White[14] qui avait laissé entendre, à la fin des années 1960, qu’un certain asséchement de la spiritualité chrétienne à la Renaissance avait facilité le déploiement ultérieur dans les sociétés occidentales d’un rapport trop violent avec le monde environnant, pourrait bien désormais perdre de son acuité. Lynn White avait d’ailleurs lui-même suggéré que la redécouverte des intuitions pré-écologiques de François d’Assise pourrait permettre aux communautés chrétiennes de sortir de cette corruption dans son rapport au monde environnant. L’encyclique *Laudato si’*, qui part elle aussi du beau chant du Poverello dédié aux créatures louant leur Créateur, semble directement exaucer son vœu.

[1] On peut évoquer l’intervention de Mgr Garonne au cours des débats du Concile Vatican II en 1965 : « Le dogme de la Création est sans doute un de ceux dont le besoin se fait le plus sentir chez l’homme d’aujourd’hui, car plus l’homme pénètre dans les mystères de la nature, et plus il domine celle-ci, plus il est nécessaire qu’il voie et proclame qu’elle dépend de Dieu. » (*La Documentation catholique*, *DC* n° 1459, col. 2004-2006).

[2] Pie XII, « Le pape évoque les problèmes de la vie rurale », 1951, *DC*, n° 1100, col. 987-902.

[3] C’est aussi un thème des Semaines sociales de Nantes de 1950, qui dénoncent une agriculture tentée par un modernisme écologiquement aveugle et socialement destructeur.

[4] Paul VI, « La faim dans le monde », 1966, *DC* n° 1472, col. 974-975.

[5] Barbara Ward, « Nations riches et nations pauvres. Discours à l’assemblée d’Upsala », 1968, *DC* n° 1523, col. 1490-1497.

[6] Paul VI, « Discours à la FAO », 1970, *DC* n° 1575, pp. 1051-1056.

[7] Cardinal Villot, « L’environnement. Lettre à l’union des juristes catholiques d’Italie », *DC* n° 1601, pp. 66-67.

[8] Paul VI, « L’Église et la Conférence des nations unies sur l’environnement », 1972, *DC* n° 1613, pp. 668-669.

[9] Il faudra attendre les événements de Creys-Malville en 1977 pour qu’un évêque français propose une première et prudente lecture éthique de ce choix technologique majeur que sont les centrales nucléaires. Peu armé pour en évaluer

la dangerosité réelle, il préfère souligner le déficit démocratique qui est d'autant plus manifeste qu'il engage durablement la vie des générations futures. Mgr Matagrin, *L'enjeu du nucléaire : l'avenir de notre société*, 1977, *DC* n° 1726, pp. 776-778.

[10] Pie XII, « Message de Noël aux fidèles et aux peuples du monde entier », *DC* n° 1216, col. 5-20.

[11] Jean Paul II, « La paix avec Dieu créateur, la paix avec toute la création. Message pour la journée de la Paix », 1990, *DC* n° 1997, pp. 9-12.

[12] Jean Paul II, « Il faut des garanties internationales pour la protection de l'environnement. Discours aux diplomates à Madagascar », 1989, *DC* n°1985, pp. 544-545 ; Jean-Paul II, « Je renouvelle mon appel solennel en faveur du Sahel », 1985, *DC* n°1950, pp. 936-940.

[13] Bartholoméos Ier, Jean Paul II, « La déclaration de Venise », 2002, *DC* n° 2278, pp. 868-870.

[14] Lynn White, « Les racines historiques de la crise écologique », in *Science*, 1967.

Pour citer l'article : https://www.doctrine-sociale-catholique.fr//quelques-themes/275-ecologie